

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 123 (1943)

**Vereinsnachrichten:** Rapport des vérificateurs des comptes

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Rapport des vérificateurs des comptes

34

Au Comité central de la Société Helvétique des Sciences naturelles, Genève

Messieurs,

Conformément au mandat reçu nous avons examiné les comptes suivants, établis par la trésorerie centrale, et bouclés pour le 31 décembre 1942:

Compte d'administration	Commission des Mémoires suisses
Fonds central	de Paléontologie
Fondation Schläfli	Fonds Amrein-Troller
Streuefonds Robenhausen	Commission des Publications
Fonds Daniel Jenny	Commission géotechnique
Compte de réparation de la Commission géologique	Commission des glaciers
Fondation argovienne de la Commission géologique	Commission pour l'Etude des Cryptogames
Fondation D <sup>r</sup> J. de Giacomi et sa Fondation séparée	Commission des bourses de voyage
Commission d'Electricité atmosphérique	Commission phytogéographique
	Commission scientifique du Parc national suisse
	Commission du Jungfrauoch
	Commission hydrobiologique

Nous avons constaté que les différents comptes, le bilan, ainsi que l'inventaire des titres sont conformes aux pièces justificatives et aux écritures dans les livres. De même nous avons pu nous persuader par différents sondages que la comptabilité est en ordre parfait.

Nous vous proposons d'approuver les comptes et de décharger le trésorier en le remerciant de son travail.

Genève, les 1<sup>er</sup> février et 4 mai 1943.

Les vérificateurs des comptes :

D<sup>r</sup> Augustin Lombard. Prof. D<sup>r</sup> Jean Weigle.

Nous avons vérifié les comptes des commissions suivantes qui ont un trésorier spécial :

Commission géologique  
Commission Euler

et nous les avons trouvés en ordre. Nous vous proposons d'accepter ces comptes en remerciant les trésoriers qui les ont établis.

Genève, les 1<sup>er</sup> février et 4 mai 1943.

Les vérificateurs des comptes et le trésorier central :

D<sup>r</sup> Augustin Lombard, Paul-Ad. Mercier, Prof. D<sup>r</sup> Jean Weigle.

Nous avons reçu de plus les comptes pour 1942 des sociétés affiliées suivantes :

Société mathématique	Société botanique
Société zoologique	Helvetica physica Acta
Société entomologique	Société d'Anthropologie et d'Ethnologie
Société paléontologique	

Nous avons constaté que les comptes de ces sociétés, subventionnées par la Confédération, sont établis en bon ordre et signés par les organes respectifs responsables.

Genève, les 1<sup>er</sup> février et 4 mai 1943.

Les vérificateurs des comptes et le trésorier central :

D<sup>r</sup> Augustin Lombard, Paul-Ad. Mercier, Prof. D<sup>r</sup> Jean Weigle.